



Non respect prestation de repas de mariage

Par **SevA**, le **17/10/2011** à **19:21**

Bonjour, je viens de me marier, et nous avons fait cela dans un restaurant. Le jour J, en arrivant, rien n'était prêt à l'heure, le repas n'était pas bon, le staff inexistant, bref le plus mauvais jour de ma vie qui a failli finir en bagarre générale avec les cuisiniers. [s]Aucun contrat n'a été signé avec la restauratrice. [s] Cette dernière vient de m'envoyer par mail une facture faite à la main, où il apparaît des surfacturations évidentes, des erreurs de calcul. En plus elle me fait presque du harcèlement en téléphonant et en venant à mon travail et aux autres prestataires car elle n'a même pas mon nom ni mon adresse. [r] que dois-je faire ? [r] merci d'avance

Par **pat76**, le **18/10/2011** à **16:57**

Bonjour [r] Vous n'avez pas signé de contrat, alors ne répondez rien pour l'instant et attendez une éventuelle action en justice. [r] La restauratrice devra prouver que vous aviez passé une prestation avec elle et justifier sa facture en produisant la commande signée de votre main pour ce repas.